

MON PAPA BOIT

Par **Profil supprimé** Posté le 27/02/2018 à 21h50

Bonsoir à tous c est complètement désespéré ce soir que je m inscris sur alcool info service tellement j ai l impression d être seule face à cette situation .

Mon papa a 67 ans et très alcoolique presque 3L de vin par jours . Le gros problème c est que mon papa a en parallèle une maladie neurologique qui fais qu'il perd la mémoire instantané . Il a cette maladie depuis 10 ans déjà .

Mais la situation s'est envenimé au moment où il n'a pas pu rester dans son appartement seul je l'ai pris chez moi avec mon mari et ma fille de 5 ans.

Il avait été pris en charges à la Timone en neurologie à Marseille car il avait quand même faillit mourir de sa maladie (encéphalopathie limbique) . Et maintenant nous sommes à Angers chez moi

Au jour d aujourd'hui cela fait 2 ans que mon père est chez moi . Il est tomber à cause de l alcool plusieurs fois il a été aux urgences mais il ne veut pas se faire soigner son alcoolisme ,il ne veut même pas en entendre parlé .. donc les urgences me renvoient vers son médecin traitant qui ne fait rien et qui lui m avait envoyer vers les urgences justement ! Elle m'a aussi envoyé vers un neurologue qui m'a dit vu qu'il boit les examens neurologiques ne peuvent pas etres faits car avec l alcool tout est fossé ils ne savent plus si c est l alcool ou la maladie .. du coup elle m'a bien dit que le problème premier à régler c'était l alcool .. du coup tout le monde se renvoi la balle ..

je suis coincé je ne sais plus quoi faire il est ingérable je suis obligé de lui remplir des bouteilles de vins moi même car sinon il boirait 4 L par jours .. jje coupe le vin un peu avec de l eau .. heureusement car il commence à 9h du matin et c est toute la journée .il ne pense qu'à son vin .. je me suis dis je vais arrêter d aller lui acheter du vin mais les docteurs que j ai vue m'ont dit de surtout pas faire ça que ça pouvait être très dangereux pour lui qu'il pouvait faire des délires dut au manque ..

Il ne se prends même plus en charge même au niveau de l hygiène je suis obligé de m'en occuper de lui dire de se laver comme un enfant c est une catastrophe pour moi et pour ma vie de famille aussi . Heureusement que j ai un mari qui me soutient beaucoup mais pour ma fille je suis très mal qu'elle puisse vivre cette situation elle a déjà vue son grand père tomber plusieurs fois et ça lui a fait très peur ..

Ce soir il a encore faillit tomber si mon mari n'avait pas été là il serait par terre et comment ?

Personne ne nous aide je sais plus à qui m'adresser mon papa est un danger pour lui même mais les médecins ne font rien ! Que dois je faire pour me sortir de cette situation .

Je suis si fatigué de tout ça et si triste ..

J ai besoin d'aide vraiment

1 RÉPONSE

Moderateur - 01/03/2018 à 16h07

Bonjour In49,

Vous êtes effectivement dans une situation très difficile avec d'un côté des médecins impuissants et qui se renvoient la balle et de l'autre votre père qui se dégrade et ne veut pas être aidé.

Peut-être pouvez-vous essayer de faire se parler les médecins entre eux sur le cas de votre père et faire venir aussi un médecin chez vous pour qu'il parle à votre père sur place.

Nous avons mené l'enquête de notre côté et ce que je peux vous dire c'est que le CHRU d'Angers a à la fois une unité de prise en charge des addictions et un service de neurologie. Peut-être avez-vous déjà eu affaire à ces services ? En tout cas c'est une démarche que vous pouvez tenter : expliquer votre situation désespérée, les faire se parler entre eux pour voir ce qui peut être fait en coordination les uns avec les autres (un médecin isolé est peut-être impuissant mais en équipe c'est différent) et leur demander d'intervenir en rencontrant votre père plutôt que de vous aiguiller ailleurs.

Voici un lien vers la fiche du service d'addictologie du CHRU d'Angers : <http://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/4115>

La difficulté est la maladie neurologique de votre père qui rend sans doute encore plus difficile qu'il donne son consentement au soin ou du moins qu'il prenne la décision de se faire aider. Le médecin qui viendra lui parler devra essayer de le convaincre de la nécessité qu'il reçoive des soins mais aussi, dans le même temps, il pourra évaluer la situation quant au discernement qui reste à votre père. En l'absence de discernement il lui est possible, avec votre complicité (courrier de demande circonstancié), de demander une hospitalisation contrainte.

Si votre père se sevrerait il pourrait être pris en charge par un Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (CSSR) sis à Candé. Vous pourriez peut-être les appeler pour vous renseigner. Il y a notamment des "ateliers mémoire" dans cet endroit. C'est un centre où votre père pourrait peut-être récupérer un peu de ses facultés cognitives.

Voici un lien vers la fiche de ce CSSR : <http://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/101282>

Votre père est probablement totalement terrorisé par la simple idée de manquer d'alcool. Comme vous l'avez repéré il ne pense qu'à son vin. C'est vrai qu'il pourrait en mourir s'il en manquait. Cela peut largement motiver tous ses refus d'être aidé. C'est la raison pour laquelle le point délicat est de réussir à le rassurer tout en lui exposant pourquoi il est indispensable qu'il se fasse soigner.

C'est ce que peut essayer de faire un médecin mais aussi parfois des bénévoles des associations d'Anciens Buveurs. En effet certains acceptent de partir à la rencontre de la personne alcoolique. Prenez contact avec les associations locales, qui peuvent être Alcooliques Anonymes, Vie Libre, Alcool Assistance, la Croix Bleue ou autre. Recherchez leurs sites sur internet ou renseignez-vous auprès du centre d'addictologie du CHRU qui les connaît peut-être.

Les alcooliques abstinents sont passés par ces états de terreur que connaît votre père et pourront en témoigner auprès de lui et lui montrer qu'ils s'en sortis. Cela ne se fera peut-être pas en une seule fois mais à force un lien pourra se créer, qui l'aidera peut-être à trouver le courage d'essayer de se faire aider. Et, au cas où il serait plus brutalement hospitalisé, ces bénévoles peuvent également l'accompagner ou le visiter pour, de même, le rassurer et l'encourager.

Votre appel au secours montre que vous avez vous aussi besoin d'aide. Le reste de votre famille sans doute aussi. Ces aides existent et vous permettront de poser les choses, de prendre du recul pour mieux supporter la situation et envisager de nouvelles pistes d'aide pour votre père. Cela peut être un soulagement pour tous : votre mari, votre fille, vous-même...

A Angers vous pouvez vous adresser au CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) suivant :

<http://www.alcool-info-service.fr/Adresses-utiles/1467>

Vous pouvez prendre contact également avec l'association nationale pour l'entourage des personnes alcooliques qui s'appelle Al-Anon : <http://al-anon-alateen.fr/>

Les groupes de parole de cette association pourront vous montrer que vous n'êtes pas seule dans cette situation. Vous serez au sein d'un groupe solidaire avec vous et qui vous comprend. Cela fait une grande différence aussi.

Nous vous souhaitons de trouver toutes les ressources et aides nécessaires pour aider votre père et pour trouver de votre côté un soulagement qui vous permette de vous sentir moins seule et mieux soutenue.

Bien cordialement,

le modérateur.
